



Parent d'enfant nee en france

Par **Saidou27**, le **01/11/2013** à **17:21**

bonjour

nous sommes parent de deux enfants née en France âgée de 7 et 1 an nous avons jamais vécu en France ,nous avons décider de s'installer définitivement en France avant la fin de l'année en cours

nous aimerions avoir des information qui pourrons nous aider pour obtenir nos carte de séjours et/ou de régulariser notre situation nous les parents

dés notre arrivée sans attendre comme j'ai déjà lu 3 ou 5 ans

merci pour vous réponses

Par **youris**, le **01/11/2013** à **18:48**

bjr,

vos enfants n'ont pas à priori la nationalité française.

donc pour vous installer en france, il vous faut demander un visa long séjour pour toute votre famille car comme vous l'indiquez vous n'avez aucun lien particulier avec la france.

cdt

Par **Saidou27**, le **01/11/2013** à **21:17**

bjr

merci youris pour cette réponse justement nous avons déjà des visa de court séjours et je veut éviter la demande du visa long séjour ,

je me suis renseigner au paravant pour la régularisation des enfants il ne demande pas de telle documents mais une présence en France de minimum trois ans , moi ce que je veut savoir c'est si il y'a des solutions pour faire la demande de régularisation des enfants avant l'âge de 13 ans mais de suite c'est a dire sans l'obligation des 3ans et pendant cette régularisation qui va certainement maitre plus de 6 mois est ce que il y'a des solution pour régulariser les parents afin de pouvoir circuler et travailler pour subvenir au besoin de leur enfants